

Bureau Fédéral

Réunion du dimanche 17 mars 2024 en visioconférence Teams

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Excusés : Mme Frédérique PRUD'HOMME
M. Yannick OLIVIER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD et Yannick SOUVRE
MM. Max BRESOLIN, J. COMMERES, Pascal GOUDAIL

N°	ANNEXE
01	2024-03-17 BF HNC LFB LF2 VFIN

1. LFB/LF2 (Ligue Féminine de Basket/Ligue Féminine 2)

1.1. LF2

Une visioconférence a été organisée le 13 mars dernier avec les clubs de LF2 et des propositions ont été faites à l'issue de celle-ci, sur lesquelles les membres du Bureau Fédéral sont appelés à se prononcer (voir l'annexe) :

Passage à 14 clubs dès la saison 2024-2025

Refus du Bureau Fédéral.

- Évolution des centres d'entraînement (2 niveaux)

Validation du Bureau Fédéral.

- Passage à 14 clubs pour la saison 2025-2026, dans le cadre d'une revisite du Plan de Performance Fédéral au 1^{er} semestre 2025

Il conviendra de prévoir une adaptation des règles de participation en LF2, le maintien du nombre maximum d'étrangères/européennes au sein de chaque club, de définir le nombre de montées de NF1 et de descentes de LF2, de travailler la formule à 14 clubs et de faire un travail sur la NF1 en amont de ce passage à 14 clubs en LF2.

Validation du Bureau Fédéral.

- Perspectives d'évolution des critères d'accession d'une équipe de LF2 en LFB à partir de la saison 2025-2026 : avoir un centre d'entraînement labellisé niveau 1 ou un centre de formation agréé, avoir un salarié extra-sportif à temps plein, installer une panneautique LED (10 mètres minimum, 12 mètres recommandés)

Validation du Bureau Fédéral.

- Dans le cadre de la professionnalisation de la LF2, proposition de soumettre les dossiers médicaux des joueuses à une validation de la Commission Médicale (voir pour que cela concerne toutes les joueuses (professionnelles et amateurs).

Validation du Bureau Fédéral.

1.2. LFB

Suite à une motion commune des clubs de LFB, de LF2, du syndicat des basketteuses et du syndicat des coaches, les propositions suivantes ont été formulées, sur lesquelles les membres du Bureau Fédéral sont amenés à se prononcer (voir la suite de l'annexe) :

- Passage à 14 clubs pour la saison 2025-2026

Refus du Bureau Fédéral.

- Principe d'un passage à 14 clubs en LFB sous conditions, la saison N+1 (voir la suite de l'annexe)

Validation du Bureau Fédéral.

- Principe d'un maintien du nombre maximum d'étrangères/européennes au sein de chaque club

Validation du Bureau Fédéral.

Un courrier sera envoyé aux clubs de LFB, de LF2, syndicat des basketteuses et syndicat des coaches pour donner les orientations du Bureau Fédéral avant passage au Comité Directeur du 26 avril prochain. Une présentation leur sera faite en amont lors d'une visioconférence.

En parallèle, une communication sera faite auprès du Ministère des Sports pour l'informer de la finalisation de l'accord sectoriel et chercher une date de signature de celui-ci.

2. Arbitrage professionnel

Le projet sera présenté au Bureau Fédéral du 12 avril prochain. Le Président de la LNB et le Syndicat des arbitres y seront présents.

La LNB devra participer financièrement à l'étude qui sera faite par un cabinet extérieur.

3. Appel à candidatures pour les porte-drapeaux aux Jeux Olympiques de Paris 2024

Une première discussion est faite, de manière informelle, sur les potentielles candidatures du basket, 5x5 ou 3x3.

4. Comité de Loire-Atlantique

Jean-Pierre SIUTAT demande l'autorisation pour faire un audit financier du Comité de Loire-Atlantique.

Accord du Bureau Fédéral.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 12 et 13 avril 2024.